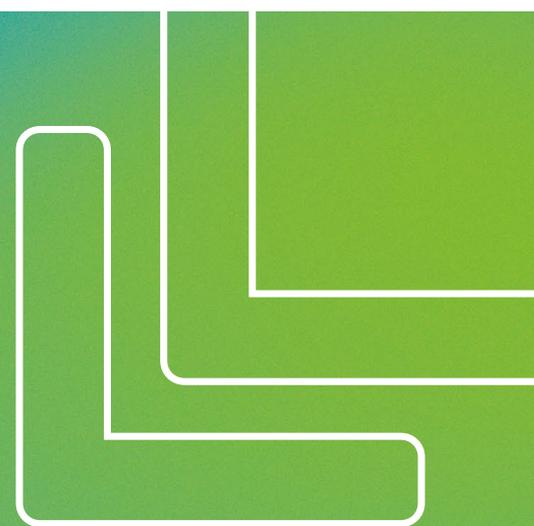


RAPPORT D'ACTIVITÉ
OPCO Mobilités

Chiffres clés
2022



Compétences en mouvement

P 04

P 12

LES CHIFFRES CLÉS

- Prises en charge 2022
- Alternance
- Plan de développement des compétences
- Sources complémentaires conventionnelles de branche et versements volontaires
- Focus Fonds national de l'emploi - formation

P. 06

P. 07

P. 08

P. 09

P. 10

LES CHIFFRES CLÉS BRANCHES

- Agences de voyages, guides accompagnateurs
- Distributeurs conseils hors domicile, grossistes en boissons
- Manutention ferroviaire et travaux connexes
- Ports de plaisance
- Ports et manutention portuaire
- RATP
- Services de l'automobile
- Transport ferroviaire
- Transport fluvial
- Transports maritimes
- Transports routiers et activités auxiliaires du transport
- Transports urbains

P. 14

P. 15

P. 16

P. 17

P. 18

P. 19

P. 20

P. 21

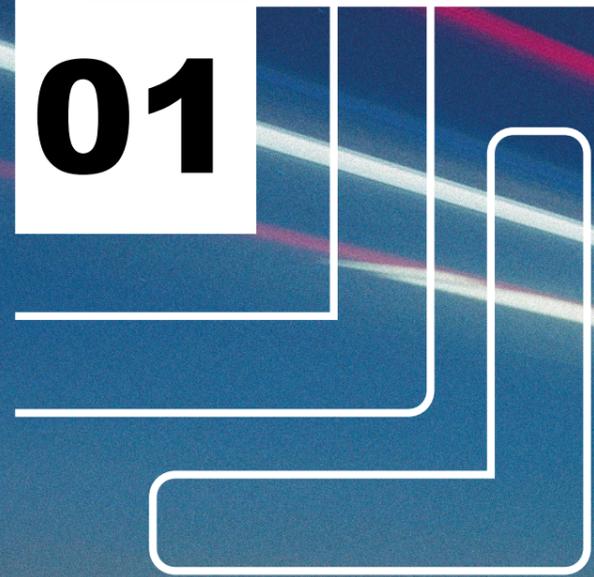
P. 22

P. 23

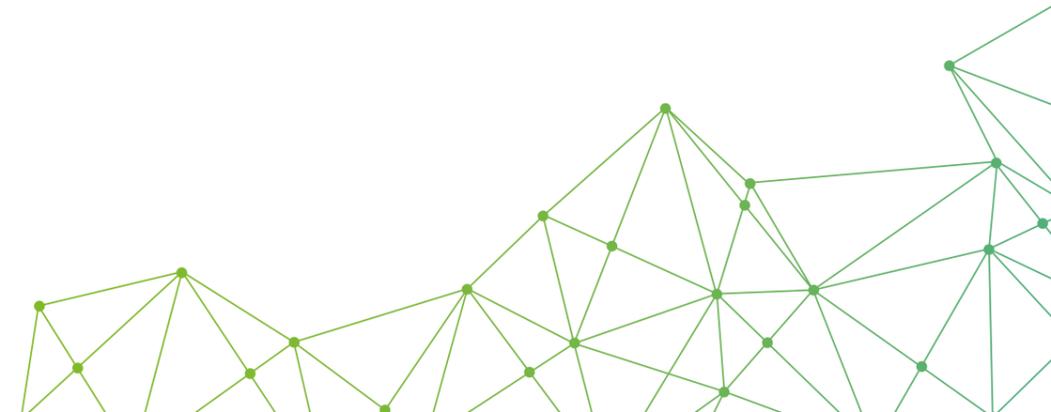
P. 24

P. 25

01



LES CHIFFRES CLÉS



PRISES EN CHARGE 2022

ALTERNANCE

1 300 M€ ont été engagés au titre de la formation des salariés des branches d'OPCO Mobilités. Ce montant correspond au total des engagements hors annulations totales et hors compléments de financement accordés sur dossiers antérieurs (38,9 M€).

En complément, **5 M€** ont été consacrés à des démarches de GEPP financées par OPCO Mobilités au bénéfice des entreprises des différentes branches.

462 488 stagiaires, soit 317 339 salariés émanant de 52 082 entreprises, ont pu suivre une ou plusieurs formations (1,5 en moyenne) durant l'année.

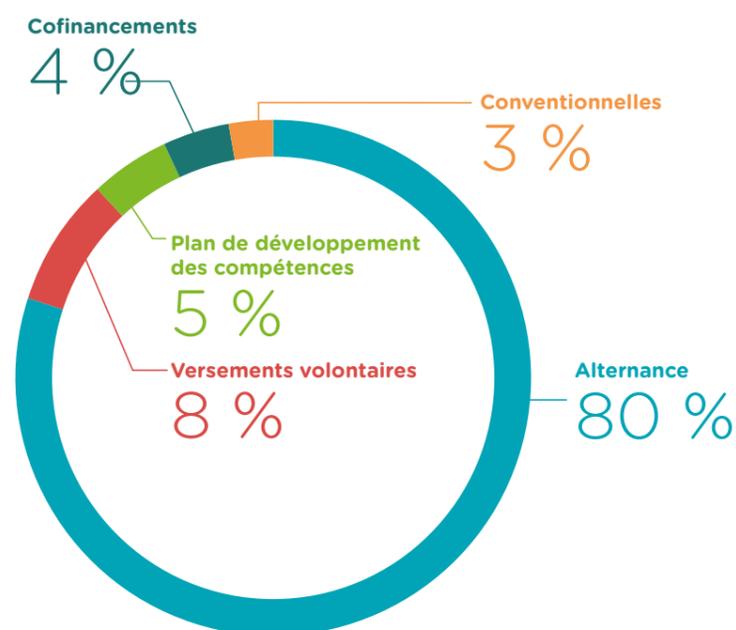
Les formations financées correspondent soit à des parcours suivis en alternance, afin de préparer un CQP, un titre, un diplôme ou une qualification, soit à des formations de développement ou adaptation des compétences suivies dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

STRUCTURE DES ENGAGEMENTS

L'alternance représente 80 % des engagements avec 1 041 M€ dont 973 M€ de contrats d'apprentissage.

Les financements sur le plan de développement des compétences représentent 5 % des encours.

Les ressources supplémentaires (contributions conventionnelles, investissement formation et versements volontaires) s'ajoutant à la péréquation et aux dotations de France Compétences représentent 15 % des encours.



1 041 M€ ont donc été consacrés aux formations en alternance. Ce niveau s'inscrit en progression de 12 % sur un an.

Le total se décline comme suit :

- **973,2 M€** au titre du financement de **62 123** contrats d'apprentissage : + 13 % en montants et + 8 % en nombre sur un an.
- **66,7 M€** d'encours sur **9 276** contrats de professionnalisation : chiffres stables par rapport à 2021.
- **0,6 M€** aux formations de **4 156** tuteurs et maîtres d'apprentissage : + 30 % en montants et en nombre.
- **0,6 M€** au financement de 175 parcours Pro-A : + 85 % en montants et en nombre.

Les contrats d'apprentissage représentent donc 93 % des engagements de l'alternance.

Les coûts et durées moyens de formation constatés sur chaque dispositif sont les suivants :

- **15 665 € pour 914 heures** en moyenne pour les nouveaux contrats d'apprentissage.
- **7 195 € pour 521 heures** en moyenne pour les contrats de professionnalisation.
- **152 € et 10 heures** pour les formations tuteurs et maîtres d'apprentissage
- **3 259 €** et une durée moyenne de **506 heures** pour les Pro-A « classique » .

61 % des contrats d'apprentissage financés le sont au profit d'entreprises de moins de 50 salariés.

Sur le contrat de professionnalisation, à l'inverse, **68 %** des contrats concernent des entreprises de plus de 50 salariés.

63 % des contrats d'apprentissage ont été financés au profit d'entreprises de la branche des services de l'automobile et 23 % à celle des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

34 % des contrats de professionnalisation financés le sont au bénéfice d'entreprises de la branche transports routiers et activités auxiliaires du transport et 23 % pour celles des services de l'automobile. Les entreprises du transport ferroviaire arrivent en 3ème position avec 17 % des contrats de professionnalisation financés.

Pour toutes les branches, à l'exception des transports maritimes et des transports urbains pour lesquels il y a une quasi stricte équivalence, le nombre de contrats d'apprentissage financés est largement supérieur à celui des contrats de professionnalisation.

Sur les contrats de professionnalisation, l'analyse des financements par type de publics amène aux constats suivants :

- **59 %** consacrés aux plus de 26 ans
- **64 %** à un public en CDD
- **82 %** sur des formations d'une durée inférieure à 1 an
- **72 %** financent la préparation d'un titre professionnel, 13 % un CQP et 7 % un diplôme

Le clivage entre contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage reste fonction de la qualification préparée et l'âge de l'alternant : le contrat de professionnalisation est privilégié pour préparer un CQP et une qualification de branche et pour un public de plus de 29 ans. Pour les autres démarches, le contrat d'apprentissage est majoritairement retenu.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

SOURCES COMPLÉMENTAIRES : CONVENTIONNELLES DE BRANCHE ET VERSEMENTS VOLONTAIRES

71,5 M€ de financements ont été accordés sur la section financière Plan de développement des compétences (- 28 % sur un an), permettant de former 97 938 salariés et 129 035 stagiaires. Cette diminution s'explique par un changement de méthode comptable avec le transfert des subventions reçues et des actions engagées vers la section des versements volontaires. Ces subventions représentaient de l'ordre de 50 % du budget. Ont donc été financées uniquement des actions de formation au bénéfice des entreprises de moins de 50 salariés. Les formations ont eu une durée moyenne de 20 heures et un coût moyen de 554 €, avec la typologie d'entreprises bénéficiaires suivante :

- **43 %** des fonds accordés le sont au profit d'entreprises de moins de 11 salariés ;
- Les entreprises 11 à 50 salariés représentent **53 %** des engagements ;
- **4 %** au profit d'entreprises ayant changé de catégorie d'effectif en cours d'année.

54 % des financements accordés au titre des enveloppes individuelles des entreprises l'ont été au profit des entreprises relevant de la branche des services de l'automobile.

41 % également bénéficient à celle des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Concernant la typologie des bénéficiaires de financement d'une formation :

- **17 %** sont des femmes
- **79 %** sont ouvriers ou employés
- **33 %** ont moins de 34 ans, 29 % ont entre 35 et 44 ans et 38 % ont 45 ans et plus

Les sources de contributions dorénavant collectées par les Urssaf ont été complétées par des démarches à l'initiative des branches ou des entreprises pour financer l'effort de formation.

5 branches bénéficient d'une source conventionnelle : distributeurs conseils hors domicile (DCHD), manutention ferroviaire, services de l'automobile, transports urbains et ports de plaisance.

35,2 M€ de formations ont été financés sur fonds de branche, répartis comme suit :

- 30,4 M€ pour la branche des services de l'automobile
- 4 M€ pour les transports urbains
- 0,8 M€ pour la manutention ferroviaire
- 0,1 M€ pour DCHD
- 0,04 M€ pour les ports de plaisance

Ces financements de branche ont permis à 74 124 salariés (+ 25 % sur un an) de suivre des formations d'une durée moyenne de 11 heures et d'un coût moyen de 241 €.

Les formations suivies correspondent à des priorités de branche.

L'effort de formation produit par les entreprises des branches gérées par OPCO Mobilités s'illustre également par l'importance des financements de formation via **les versements volontaires des entreprises**.

4,2 M€ de formations (4 275 formations au profit de 4 045 bénéficiaires) ont été financés sur fonds « investissement formation », dispositif de la **branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport** permettant d'allouer des financements aux entreprises relevant des secteurs des transports de voyageurs, de marchandises et sanitaires, sur des actions prioritaires de branche.

147,7 M€, soit 57 % des fonds consacrés au financement de la formation continue, correspondent à un investissement au-delà du versement légal et le cas échéant conventionnel ou à des actions cofinancées.

Ces financements ont permis d'accompagner 151 664 salariés (254 498 stagiaires) dans des projets de formation d'une durée moyenne de 24 heures et d'un coût moyen de 580 €.

A souligner, 50,2 M€ sur les 147,7 M€ sont des compléments de financement entreprises ou OPCO alloués à des dossiers ayant bénéficié de cofinancements, soit 34 % de la section (dont FNE 21 M€, POEC 21,5 M€ et Pro-A plan de relance 5,5 M€).

Les **4 138 POEC** financées pour permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver un emploi dans le domaine des transports routiers principalement, ont une durée moyenne de 382 heures (hors stage) et un coût moyen de 5 196 €.

En 2022, plus de 25 000 salariés ont bénéficié du FNE, dont 12 005 (soit 48 %) sont issus des transports routiers, 8 279 (soit 33 %) des services de l'automobile et 2 319 (soit 9 %) des agences de voyages.

Depuis 2022, le dispositif Pro-A plan de relance permet de financer, avec un plafond de 9 000 € par parcours, des formations menées en alternance par des salariés en poste. 681 parcours, chiffre en nette progression (177 en 2021), d'une durée moyenne de 465 heures, ont été financés pour un total de 5,4 M€ bénéficiant d'un financement public.

L'accompagnement des entreprises en matière de GEPP à hauteur de 5 M€ a permis à 813 entreprises de bénéficier d'un diagnostic ou d'un accompagnement RH. Ces démarches ont principalement été financées pour des entreprises de moins de 50 salariés (89 %) ; d'autres diagnostics financés aux entreprises excédant cette taille ayant été cofinancés par des fonds émanant des DIRECCTE ou des Conseils régionaux.

FOCUS : FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI - FORMATION

Ce dispositif, lancé en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, a été prorogé sur l'année 2021 et 2022 mais dans des conditions modifiées.

Sur 2021 et 2022, pouvaient être financés sur fonds publics, des parcours entrepris par les salariés d'entreprises se trouvant soit en mutation économique ou reprise d'activité, soit en activité partielle, soit en difficulté.

Les parcours de formation entrepris devaient viser : une anticipation des mutations économiques, une obtention d'une certification, une reconversion ou le développement de compétences spécifiques en lien avec la gestion de la crise Covid.

L'accompagnement financier de l'entreprise a été modifié. Il a été conditionné par la taille de l'entreprise, sa situation et la date de la demande. Suivant la situation, la prise en charge financière pouvait aller de 100 % à 40 % du coût de la formation.

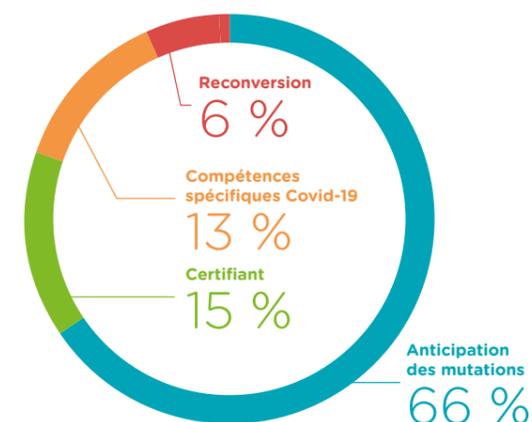
48,8 M€ sur l'opération, auxquels doivent être ajoutés 3,3 M€ accordés sur fonds OPCO et 4,4 M€ de financements conventionnels de branche ont été accordés pour permettre ces démarches.

33 914 bénéficiaires ont pu suivre 40 616 formations sur cette source publique. Le coût moyen de ces formations a été de 1 202 € et la durée moyenne de 50 heures.

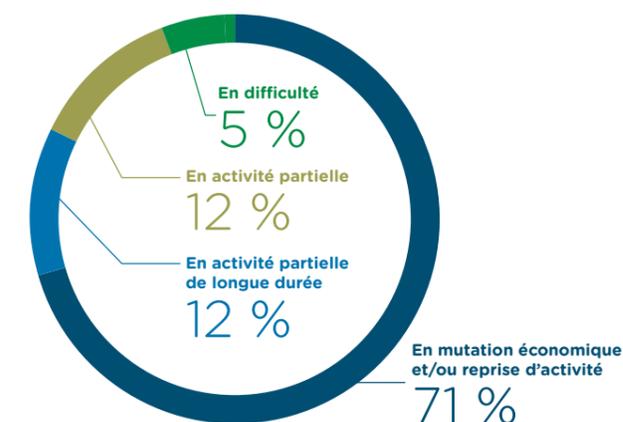
Les bénéficiaires de la mesure sont à 73 % des hommes, majoritairement des ouvriers ou employés (61 %).

Les parcours financés ont majoritairement visé une anticipation des mutations économiques.

**ENGAGEMENT FNE
PAR TYPE DE PARCOURS**



**ENGAGEMENT FNE
PAR SITUATION DE L'ENTREPRISE**



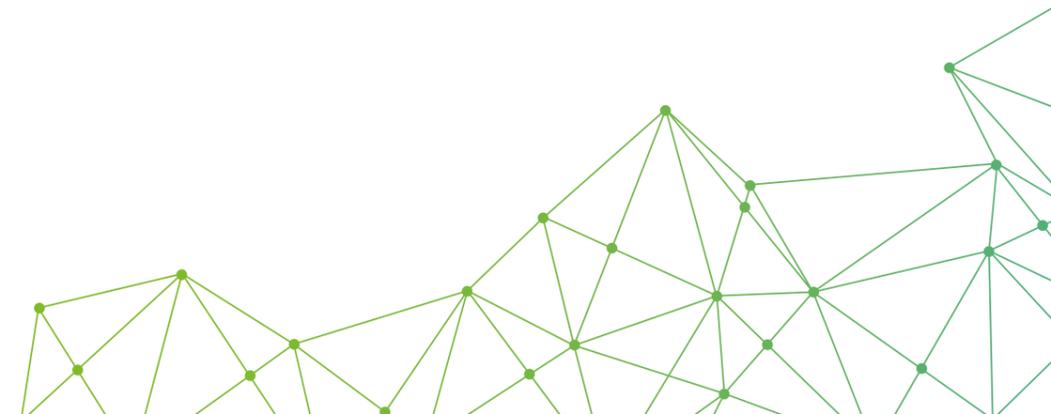
En conclusion, le dispositif FNE a été un complément précieux aux financements entreprises, branches et OPCO pour permettre aux salariés d'engager les formations nécessaires au maintien de leur employabilité dans un environnement professionnel très sujet aux évolutions technologiques, économiques et environnementales.

02



LES CHIFFRES CLÉS

BRANCHES





PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)

6 755 stagiaires | 26 904 734 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage
1 781 stagiaires
21 964 275 €

Contrat de professionnalisation
271 stagiaires
1 136 984 €

Tuteur et maître d'apprentissage
45 stagiaires
6 750 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

2 124 stagiaires
1 394 737 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

370 stagiaires
190 816 €

ACTIONS COFINANCÉES

FSE
36 stagiaires
4 274 €

FNE
2 319 stagiaires
2 191 058 €

Autres cofinancements
3 stagiaires
15 840 €



PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)

3 723 stagiaires | 8 284 005 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage
467 stagiaires
6 060 305 €

Contrat de professionnalisation
76 stagiaires
372 854 €

Tuteur et maître d'apprentissage
31 stagiaires
4 650 €

Pro-A
18 stagiaires
159 591 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

1 040 stagiaires
727 534 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

1 800 stagiaires
535 513 €

ACTIONS COFINANCÉES

FSE
3 stagiaires
5 418 €

FNE
134 stagiaires
209 169 €

POEC
10 stagiaires
58 590 €

Autres cofinancements
3 stagiaires
20 240 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

366 stagiaires
130 141 €



PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)

2 556 stagiaires

2 208 484 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

73 stagiaires
1 048 748 €

Contrat
de professionnalisation

49 stagiaires
334 591 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

74 stagiaires
30 422 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

8 stagiaires
985 €

ACTIONS COFINANCÉES

FNE

1 stagiaire
236 €

Autres cofinancements

14 stagiaires
28 902 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

2 344 stagiaires
764 600 €



PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)

832 stagiaires

623 238 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

24 stagiaires
300 998 €

Contrat
de professionnalisation

1 stagiaire
2 352 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

393 stagiaires
148 570 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

165 stagiaires
49 274 €

ACTIONS COFINANCÉES

FSE

53 stagiaires
16 045 €

FNE

3 stagiaires
11 857 €

POEC

10 stagiaires
42 900 €

Autres cofinancements

24 stagiaires
5 237 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

316 stagiaires
46 005 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

2 400 stagiaires | **5 527 877 €**

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

140 stagiaires
2 089 261 €

Contrat
de professionnalisation

56 stagiaires
784 348 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

12 stagiaires
1 950 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

788 stagiaires
488 182 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

750 stagiaires
315 017 €

ACTIONS COFINANCÉES

FSE

180 stagiaires
69 315 €

FNE

687 stagiaires
1 735 807 €

POEC

36 stagiaires
33 138 €

Autres cofinancements

3 stagiaires
10 859 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

2 042 stagiaires | **15 633 723 €**

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

764 stagiaires
9 202 555 €

Contrat
de professionnalisation

1 026 stagiaires
5 582 808 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

1 stagiaire
150 €

ACTIONS COFINANCÉES

POEC

122 stagiaires
848 210 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

255 495 stagiaires | 796 446 184 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage

39 255 stagiaires
651 544 041 €

Contrat de professionnalisation

2 160 stagiaires
16 669 310 €

Tuteur et maître d'apprentissage

193 stagiaires
28 845 €

Pro-A

94 stagiaires
647 937 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

69 922 stagiaires
36 878 998 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

128 822 stagiaires
51 136 737 €

ACTIONS COFINANÇÉES

FSE

200 stagiaires
36 259 €

FNE

8 279 stagiaires
6 899 701 €

POEC

389 stagiaires
1 997 402 €

Autres cofinancements

65 stagiaires
255 163 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

127 700 stagiaires
30 351 791 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

6 347 stagiaires | 77 981 860 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

4 272 stagiaires
67 003 175 €

Contrat
de professionnalisation

1 580 stagiaires
10 102 352 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

161 stagiaires
19 674 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

19 stagiaires
21 245 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

178 stagiaires
99 835 €

ACTIONS COFINANÇÉES

FSE

50 stagiaires
22 823 €

FNE

26 stagiaires
59 600 €

POEC

99 stagiaires
653 156 €

Autres cofinancements

65 stagiaires
255 163 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

705 stagiaires

2 941 250 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

130 stagiaires
2 681 585 €

Contrat
de professionnalisation

1 stagiaire
4 800 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

6 stagiaires
900 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

353 stagiaires
133 655 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

68 stagiaires
21 375 €

ACTIONS COFINANCÉES

FSE

47 stagiaires
3 167 €

FNE

171 stagiaires
95 768 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

2 256 stagiaires

7 623 554 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

279 stagiaires
3 723 779 €

Contrat
de professionnalisation

229 stagiaires
2 818 203 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

41 stagiaires
6 150 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

491 stagiaires
350 067 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

214 stagiaires
102 242 €

ACTIONS COFINANCÉES

FSE

5 stagiaires
5 663 €

FNE

1 061 stagiaires
510 021 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

159 444 stagiaires | **332 736 515 €**

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage

14 155 stagiaires
196 774 266 €

Contrat de professionnalisation

3 161 stagiaires
24 944 268 €

Tuteur et maître d'apprentissage

3 497 stagiaires
533 284 €

Pro-A

713 stagiaires
5 013 886 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

52 863 stagiaires
30 905 237 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

85 996 stagiaires
43 225 105 €

Reliquat investissement formation

4 275 stagiaires
4 185 419 €

ACTIONS COFINANÇÉES

FSE

2 126 stagiaires
993 938 €

FNE

12 005 stagiaires
8 889 738 €

POEC

3 252 stagiaires
16 751 741 €

Autres cofinancements

416 stagiaires
519 635 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

19 425 stagiaires | **20 095 296 €**

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage

617 stagiaires
8 542 683 €

Contrat de professionnalisation

655 stagiaires
3 940 339 €

Tuteur et maître d'apprentissage

167 stagiaires
28 270 €

Pro-A

18 stagiaires
130 894 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation

719 stagiaires
264 770 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation

2 735 stagiaires
1 760 960 €

ACTIONS COFINANÇÉES

FSE

8 stagiaires
1 630 €

FNE

556 stagiaires
344 094 €

POEC

220 stagiaires
1 114 498 €

Autres cofinancements

1 stagiaire
1 800 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

15 451 stagiaires
3 965 358 €

opcomobilites.fr

 OPCO Mobilités

 OPCO Mobilités

 @OPCO_Mobilites

 @metiersdelamobilite



Compétences en mouvement